

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18158 - 71ÈME ANNÉE

À l'appel du collectif Touch pa nout roche

Grand rassemblement pour la protection de l'environnement

Dimanche prochain à 9 heures 30, le collectif Touch pa nout roche organise un événement important : une chaîne humaine entre les ravines du Trou et des Aviron. L'objectif est d'empêcher l'ouverture d'une carrière pour le chantier de la route en mer dite nouvelle route du littoral – NRL.

Samedi dernier, un collectif de défense de l'environnement s'est constitué aux Aviron. Appelé Touch pas nout roche, il est ouvert à toutes les personnes qui s'opposent à la création d'une carrière à Bois-Blanc. Il a lancé une pétition qui a recueilli plus de 9300 signatures et prévoit une grande action dimanche : une chaîne humaine entre les ravines du Trou et des Aviron. L'enjeu de la bataille est très important. Il peut empêcher de gaspiller des milliards d'euros dans une route en mer qui constitue une catastrophe écologique, économique et sanitaire. Pour mener à bien son projet de route en mer, la Région Réunion a besoin de 18 millions de tonnes de roches. Le chantier a été lancé sans que cette ressource soit effectivement disponible. Il a fallu que l'ancien préfet publie un arrêté stipulant un nouveau plan départemental des carrières pour tenter de remédier à cette carence. Mardi, le rapporteur public du Conseil d'État a préconisé de suspendre cet arrêté. Si les juges du Conseil d'État suivent cette conclusion, alors ce sera un nouvel échec pour les partisans de la route en mer.

Déjà des atteintes à l'environnement

Rarement dans l'histoire du pays, un projet n'a fait part d'une telle opposition. Il fait face à de nombreux recours. Du côté des institutions, il a déjà été condamné. C'est ainsi que le Conseil national de protection de

APPEL À TOUS - MOBILISATION GÉNÉRALE

CONTRE LA MEGA-CARRIÈRE À BOIS BLANC

Nous organisons un GRAND RASSEMBLEMENT CITOYEN le DIMANCHE 07 JUIN 2015 À 9H30
sur la RN1A (route bord de mer) entre la Ravine du Trou et la Ravine des Aviron

FORMONS UNE IMMENSE CHAÎNE HUMAINE !

ET MONTRONS NOTRE OPPOSITION À LA DESTRUCTION DE LA DERNIÈRE ZONE PRÉSERVÉE DE L'OUEST

Utilisez au maximum le covoiturage et garez-vous dès 9h15 sur les parkings proches des criques, coté mer. Prenez vos gilets jaunes. Veillez à ne pas entraver l'accès des habitants de Bois Blanc à leur domicile. Banderoles et pancartes seront distribuées par le collectif.



L'affiche de la manifestation de dimanche prochain.

la nature a unanimement voté contre le projet de la Région. La route en mer est une atteinte à la biodiversité. Elle menace la survie d'un lagon en formation dans la baie de La Possession. Elle constitue une grave atteinte à l'habitat et à l'environnement d'espèces menacées. Malgré cela, l'État a accordé des dérogations à la Région. C'est pourquoi les bénéficiaires des marchés attribués par la collectivité présidée par Didier Robert ont commencé à jeter des galets dans la mer.

Devant la pénurie de matériaux, des transporteurs ont choisi d'extraire des roches en toute illégalité. Pris en flagrant délit à La Possession, ils restent toujours impunis alors que les galets qu'ils ont livrés sont

maintenant au fond de l'eau. Les atteintes à l'environnement sont donc déjà commises.

La NRL au centre de la COP21 ?

Les transporteurs fondent donc de grands espoirs dans l'ouverture de nouvelles carrières. Ils risquent bien d'être déçu. Car si le Conseil d'État confirme les conclusions du rapporteur public de la plus haute juridiction administrative, alors ce sera un coup d'arrêt à la route en mer.

À quatre jours de la visite à La Réunion du Premier ministre, le ras-

semblement pour la protection de l'environnement va encore s'amplifier. À la fin de l'année, la France organise la conférence mondiale sur le climat de Paris. Son enjeu est considérable, c'est la signature d'un nouveau traité remplaçant le protocole de Kyoto. La France veut donc apparaître comme un pays champion de la lutte contre le changement climatique, ce qui implique qu'il soit exemplaire sur le plan de la protection de la nature.

La France va-t-elle faire de la route en mer le sujet principal de la conférence de Paris ?

M.M.

Le texte de la pétition

« Pour l'abandon du projet de carrière à Bois Blanc »

Mise à jour 3 juin : la pétition sera finalement remise à l'enquêteur public mandaté par la Préfecture, dans la mairie des AVIRONS jeudi 11 juin 2015 à 8h00. Nous n'avons plus que quelques jours pour rassembler le plus possible de signatures ! Signez dès maintenant puis partagez cette pétition autour de vous.

Habitants et amoureux du Sud Ouest : MOBILISONS NOUS !!

La création d'une carrière sur la zone de Bois Blanc aura des conséquences désastreuses sur notre qualité de vie mais surtout pour notre santé !!

Comme le précise l'Autorité environnementale, voici quelques uns des risques majeurs :

- risques d'accidents de la circulation

liés à une augmentation de 25 % du trafic routier (et des camions bennes !!!!)

- risques sanitaires

due à la dispersion des poussières et des roches (au gré des vents, TOUTES les communes limitrophes de la zone seront impactées !!). Cela sera principalement nuisible aux personnes âgées, aux enfants notamment en bas âge, aux personnes souffrant de problèmes respiratoires... PITON ST LEU : 4800 habitants, Les AVIRONS : 10100 habitants, L'Etang Salé : 13530 habitants, ST LEU : 30000 : Plus de 50000 habitants de la

micro région Sud Ouest risquent de voir leur santé se dégrader...C'est inacceptable !!

- risques hydrologiques

liés à la pollution de la nappe phréatique

- risques de pollution des sols et de l'océan

- risques liés aux tirs de mines : bruits, poussières, projections, onde de choc, vibrations...

- risques écologiques et environnementaux : présence d'espèces protégées et remarquables

Et que dire de l'impact négatif sur le tourisme, qui souffre déjà de l'inextricable crise requin :

La route nationale qui relie l'Etang Salé les Bains à St Leu est en effet la route littorale la plus belle et attractive de la Réunion : points de vue exceptionnels, soufleurs, criques isolées.

C'est aussi une route appréciée des sportifs qui utilisent massivement la piste cyclable.

C'est enfin la seule route qui permet l'observation gratuite des baleines chaque hiver du haut de ses parapets.

Il est encore temps de nous faire entendre afin de garder intacte la qualité de vie de notre littoral en nous rendant massivement aux consultations publiques organisées dans les mairies et en signant cette pétition, afin de faire entendre aux décideurs que cette solution de carrière n'est pas la bonne.

Merci d'avance pour votre soutien.

Signez la pétition contre la carrière de Bois Blanc

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Region_Reunion_Abandon_du_projet_de_carriere_a_Bois_Blanc

Edito

Le Président de Région pris au piège de ses promesses

Le prestige de la fonction de Président du Conseil Régional de La Réunion a été acquis avec des hommes de la dimension de Pierre Lagourgue et de Paul Vergès. A sa manière, même un Camille Sudre n'a pas démerité. Mais jamais nous n'avions assisté à une présidence clientéliste. L'actuelle mandature met en difficulté le budget. A ce sujet, un aspect de Nouvelle Route du Littoral vient d'éclater.

En effet, des transporteurs regrettent la tournure que prend l'ouverture des carrières. Avant-hier, le rapporteur public a demandé au Conseil d'Etat de suspendre le schéma Départemental des carrières. Du coup certaines opportunités malgaches se font jour. C'est suffisant pour que certains transporteurs se mettent en colère, appellent à faire barrage avec des gros engins et rappellent les promesses qui leur ont été tenues « de les faire travailler ».

Cette déclaration illustre le contenu de l'édito dans lequel nous avons expliqué le lien qu'il y avait entre le soutien apporté à l'élection de Didier Robert, ses annonces sur 2000 bus et l'élargissement de la route en mer de 4 à 6 voies. Dans les 2 cas, ce sont des avances faites aux transporteurs. Le Tram-train était un projet d'in-

vestissement productif, car il y avait des recettes. Les galets jetés à la mer sont une pure perte. Peu importe ce que les générations futures devront rembourser, les seuls gagnants, ce sont les transporteurs des 18 millions de tonnes de roches et gravats. Comment ont-ils été sélectionnés ? Apparemment, ils savaient et s'étaient bien préparés.

L'opération clientéliste vient d'être démontée. Elle atteint des coûts gigantesques.

J.B.

Témoignages

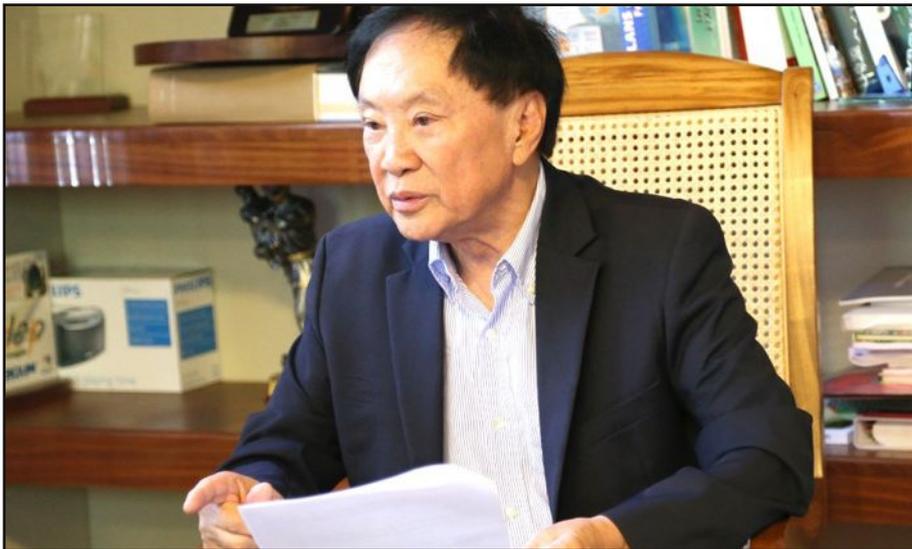
Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Nouvelle prise de position d'un maire

NRL : André Thien Ah Koon appelle à un référendum

Le rassemblement continue de s'élargir. Le maire du Tampon appelle à un référendum pour trancher la question du projet de la route en mer, dite nouvelle route du littoral. Voici quelques précisions apportées par André Thien Ah Koon.



André Thien Ah Koon, maire du Tampon.

« Plus que jamais, les choix imposés par la région restent d'actualité et posent d'innombrables problèmes que l'on peut regrouper en trois rubriques :

- les conséquences financières : ce projet gigantesque qui s'étale sur plusieurs années pèsera très lourd sur les prochaines générations. Son financement et les inévitables dépassements de l'enveloppe budgétaire initiale réduiront fortement la capacité d'investissement de la Région pour de très longues années, au détriment des autres projets et des différentes microrégions de l'île.

- Les choix techniques sont inquiétants, au regard des capacités destructrices de l'océan et des forces de la nature (houle, cyclones, conséquences du réchauffement climatique...)

- Les conséquences directes et indirectes sur l'environnement (flore, faune, santé, désagrément liés au transport des matériaux et à l'exploitation des carrières...)

Face à autant d'incertitudes lourdes de conséquences pour notre avenir,

il nous semble primordial de donner la parole aux Réunionnais.

C'est donc aux Réunionnais de faire leur choix. Il appartient bien sûr aux décideurs, aux techniciens, d'éclairer ce choix par leurs explications. Cette étape essentielle a été occultée. Elle aurait permis clarté et lisibilité dans ce dossier NRL. Elle lui aurait donné toute la légitimité populaire nécessaire. Elle aurait mis fin à toutes les polémiques, incertitudes et conflits en hausse constante.

Quand il s'agit de confier au peuple les clés de son destin, il faut se référer, puisque nous sommes dans un état de droit, aux possibilités de consultation de tous les administrés.

La réponse est celle du recours à la démocratie locale, au travers des dispositions légales : la loi organique n°2003/705 du 1er août 2003 traite du référendum local, régional en l'occurrence. Elle consacre « la démocratie participative », (article additionnel 72-1, alinéa 2 de la Constitution).

Reste le problème stratégique de l'initiative du référendum Qui peut

l'initier ? la réponse est double :

- Politique
- Légale

La réponse politique ? Chaque candidat tête de liste en décembre prochain devrait dans son programme s'engager sur la poursuite du projet actuel, ou sur l'organisation rapide du référendum suivant l'élection éventuelle d'une majorité hostile au projet.

La réponse légale ? Si la réponse n'est pas politique, si l'on occulte le peuple réunionnais et compte tenu de l'énormité et de la gravité des conséquences du projet Nouvelle Route du Littoral, il appartiendra à tous ceux qui se sentent en charge du devenir de notre île (élus, associations de citoyens notamment), de mettre en œuvre l'art. 1112-16 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004, en vigueur le 1er janvier 2005, qui précise notamment que :

« ... dans les autres collectivités territoriales (dont la Région), un dixième des électeurs, peuvent demander à ce que soit inscrite à l'assemblée délibérante de la collectivité l'organisation d'une consultation sur toute affaire relevant de la décision de cette assemblée ».

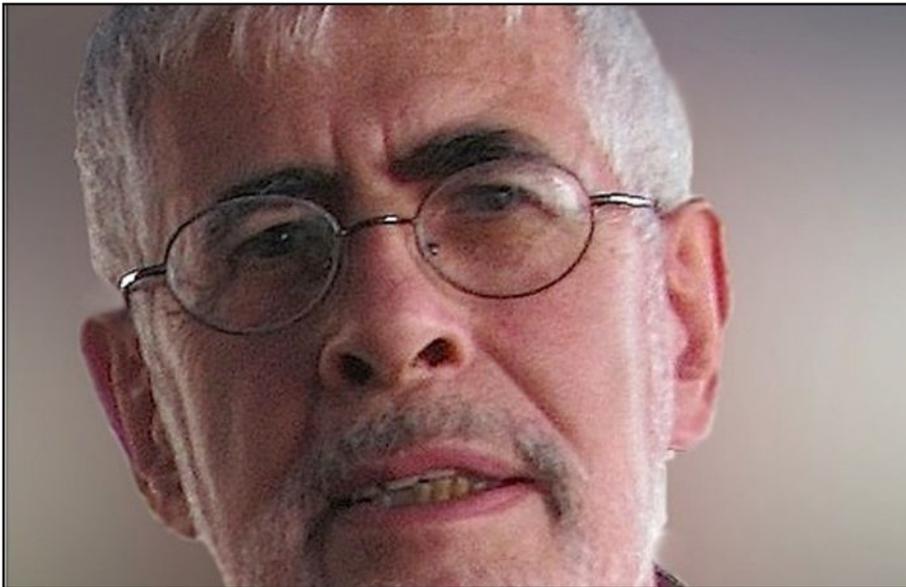
Si l'on veut que La Réunion ne risque pas financièrement d'être anéantie pour les prochaines décennies, (qui sait la vérité ? notamment au regard des passations des marchés ?) il faut recourir à la voie démocratique qui dégagera une majorité absolue (la réponse étant nécessairement le « oui », ou le « non » à la question posée).

Et la voie démocratique, c'est le référendum. Face aux responsabilités considérables qui pèsent sur nos décideurs actuels ou, peut-être, à venir, le référendum est seul porteur d'apaisement social, de respect des citoyens, et de gage de sécurité pour demain. »

Billet philosophique

« La fraternité, défi du 21^e siècle »

Outre les graves problèmes socio-économiques et environnementaux – avec la misère et les inégalités ainsi que les effets des multiples pollutions et du réchauffement climatique –, ce qui tracasse tous les jours de nombreux penseurs dans le monde c'est notamment la violence dans les relations humaines. Beaucoup de Réunionnaises et de Réunionnais partagent ce souci, d'autant plus qu'ils en subissent souvent les conséquences. Que pouvons-nous faire face à ce problème ?



Arnold Jaccoud.

Abdennour Bidar, un philosophe français spécialiste de l'islam, vient de publier un ouvrage intitulé "Plaidoyer pour la fraternité", dans lequel il appelle d'urgence ses « frères et sœurs humains de tous bords et de toutes origines » à « œuvrer tous ensemble maintenant à quelque chose de très simple, de très beau et de très difficile à la fois : la fraternité ». Pour lui, « elle est ce qui manque le plus à notre vivre ensemble et ce dont l'absence – ou la rareté – nous fait le plus souffrir ». Face à ce qu'il considère comme « le défi du 21^e siècle », Abdennour Bidar dit que « nous devons lutter pour notre fraternité par tous les outils de la culture, du dialogue, d'une mixité sociale retrouvée à la place de nos ghettos de pauvres et de riches ». Notre devoir est donc « d'agir ensemble sur les causes » du manque de fraternité, à savoir : « les fractures sociales et culturelles toujours plus béantes ».

« Un pouvoir sans écoute »

Ces problèmes de société ont été évoqués de façon très intéressante lors du forum-débat du Centre Saint Ignace des jésuites à Saint-Denis organisé le mardi 3 juin autour des engagements depuis trente ans à La Réunion du psycho-sociologue Arnold Jaccoud. Des engagements qu'il a traduits notamment de façon romanesque dans plusieurs ouvrages comme "Après l'ARAST, la pierre et l'esprit", "Le dernier rhum", "Sentié krazé, Mafate l'autre histoire", "Le ventre du barbare"... Face aux divers problèmes sociaux qu'il évoque dans ces livres, Arnold Jaccoud prône « la libération des esprits contre l'inhumanisation qui nous domine » et « une mobilisation des citoyens sans-pouvoir face à un pouvoir sans écoute ». Ces combats sont d'autant plus importants que « nous sommes souvent achetés par les pouvoirs dominants, qui font

que nous n'agissons pas assez pour des révoltes significatives », a-t-il conclu le débat.

« Nous libérer nous-mêmes »

Durant ce débat, plusieurs personnalités du monde associatif réunionnais ont apporté leur contribution à la recherche collective de solutions à ces problématiques. Ce fut le cas, par exemple, de l'ancien journaliste Paul Hoarau, pour qui « nous devons nous libérer nous-mêmes ; et dans ce but, nous devons nous rencontrer, en débattre, afin de voir ce qui fait notre force commune pour trouver nous-mêmes nos solutions pour régler les problèmes de notre pays ». Et selon le Père Stéphane Nicaise, « nous devons mettre un terme à notre déficit de mise en réseau, de mutualisation et de combat collectif ». Voilà une belle préparation de la prochaine Journée Réunionnaise de la Fraternité organisée depuis 7 ans à la fin septembre par le Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion afin de relever ce « défi du 21^e siècle ».

Roger Orlu

(*)Merci d'envoyer vos critiques, remarques et contributions afin que nous philosophions ensemble... !
mail : redaction@temoignages.re

Oté

Dé gran trou d'zéan, laba dann Boi Blan, a koté l'androi i apèl la « ravine di trou ! »

Pou komansé la désid fé la nouvell rout litoral. Pou kosa ? Sinplomman pars té i falé ronons tout projé Paul Vergès l'avé mète an rout. L'avé lo zakor Matignon mé sa té pa bon pou Didier, donk la parti ronégosyé ali pou artrap i n'ot pli gran, pli gro, pli faraon... Mé kisa té lo vré gagnan dann sète afèr la ? Lo vré gagnan ladan lété l'éta, vi k'li la pran prékosyon pou évite bann risk finansyé té riskab arivé firamézir lo shantyé nora avansé... Pars lé konmsa dann bann gran shantyé : i mank touzour kékshoz pou zoinn lé dé bout par l'milyé. Konbien va manké ? Dé san, troi san, sink san milyon l'éro sansa plis ankor ? Dann tou lé ka l'éta la di La Réjyon va débarbote aèl avèk lo dépasman, sé èl va rokol bann po kasé. L'éta, pou son par, li lav son min.

Aprés la di astèr i fo roganiz pou fé lo z'afèr : in bout la dig in koté, in bout la dig l'ot koté é in gran pon dsi la mèr rant lé dé. Li nora sis voi é mèm lo train va pass dosi si i fo. Pou kosa ? Pars bann transportèr la di, i fo zot osi zot i nana z'ot par dann lo gato mèm si konm i di la koméd kréol avec défin Loulou Jessu : sé in gato mal kui. Pou koué mal kui ? Pars tout lo kondiman lété pa réini. Kosa té i mank ? Lo rosh té i mank ! Va trap trap sa dann ravine latanyé, mé ravine la sa lé protéjé sa. Va trap sa Madégaskar ? Sa in problèm pars Madégaskar lé indépandan é i pé pa tir son rosh konmsa, épi la-ba nana la pèst, la raj, la bilaryoz é tout sort maladi. Donk si Latanyé i gingn pa, di Madégaskar i gingn pa, ébin v'alé Sin-Lé : laba lo rosh lé inpékab épi va bien annui l'ot Robert. Mé sa, sa i fé pa konmsa : i fo désid fé in karyèr, an avoir tout z'otorizasyon k'i fo é anplis i fo la popilasyon lé dakor. Ay ! Ay ! Ay ! I diré k'sa lé pa kui non pli. Zot i konpran i sar fouy dé bèl trou é pliské bèl vi k'nora soisant mète profondèr é sar konm sinkant-sink térin fotbal, avèk an plis tout la pousyèr, kartoush dinamite étsétéra, étsétéra la ké lo ra.

Nora dé gran fos, inn par an o, l'ot par anba la rout tamarin. Dé gran fos ? Dizon dé gran trou ! Gran trou ? Oui mé laba nana in ravine di trou. Kosa sé sa ? Sé l'androi bann révolté Sin-Lé la fé zot konplo pou dé libérasyon : libèr bann zésklav par rapor bann mètr, libèr péi par rapor la Frans kolonyal. Donk, l'androi lé istorik é i pyétine pa konmsa l'istoir d'in pèp. Sa i manyé pa an fotan é lo dé gran trou i kol pa avèk l'istoir La Rényon. Myé ksa, i maltrèt pa son l'anvironeman. Pars kan sar fine kasé, brizé, fouyé, pète dynamite, zamé l'androi va rotourn parèy é sa sé in n'afèr ké lé pa a fèr. Kosa va résté : dé gran trou d'zyé vid, braké dsi lo syèl, dé gran trou d'jéan dann boi-Blan, kosté sanmin l'androi i apèl la ravine di trou.

Justin

« Domin solèy va lévé ! », « Domin lo zour va kléré ! » – in kozman pou la rout

Ala in kozman mi èm. Ala in kozman la marsh koté moin tout mon vi, é i kontinyé akonpagn amoin dan la vi... Mi koné pa zot, mé moin mon vi lé marké par in kantité z'afèr pa bien gayar ké ni pé apèl kanikrosh. In kanikrosh sé kan lé shoz i marsh pa konm ou i vé, kan in lanspèk ou la pa prévi i kal aou dann out shomin pou trap in poinn vizé. Sa sé in n'afèr lé vré dsi lo plan pèrsonèl : kan ou i sèy fé in kékshoz pou ou, pou out famiy...in bon kékshoz ! In bon l'obzéktif konm i di é ou i gingn pa trap ali, ou i di : « Domin solèy va lévé ! », « domin lo zor va kléré ! » é sa i donn aou la pasyans atann. Mé sa lé vré kan ou i sèy fé in n'afèr pou... dizon out péi. Kan ou i vé li marsh an avan olèrk kil an aryèr. Kan ou i fé in pa an avan, ou lé kontan ! Kan i fé dé pa an aryèr, la tristès i mont dsi ou. Ou la anvè révolté, mé ou i domann si i fo révolté osinonsa i fo avans avèk d'ot moiyn, avèk in n'ot manyèr, dann in n'ot shomin... An atandan ou i di : « domin solèy va lévé ! », « domin lo zour va kléré ! ». É sa i donn aou la pasyans pou arpran out marsh an avan in n'ot manyèr, in n'ot fason, in n'ot métod... Kosa zot i anpans zot ? Arien ! Mé, fé travay z'ot koko, fé bouy z'ot matyèr griz é zot va oir si rant-rant nou tonm pa dakor rantre nou.